

DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques

Délégation de signature donnée par le directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques à la directrice déléguée de l'antenne économique de présence de place de Bayonne

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, le 1er mars 2023.

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, à M. Frédéric CABARROU, directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques, le 1er mars 2023.

Délégation permanente est donnée à Mme Marie-Anne KOZLOWSKI, directrice déléguée de l'antenne économique de présence de place de Bayonne et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Daniel PICHOT, adjoint à la directrice de l'antenne économique de présence de place de Bayonne, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de l'antenne économique de présence de place de Bayonne et des établissements secondaires et bureaux d'accueil et d'information qui peuvent lui être rattachés. Mme Marie-Anne KOZLOWSKI reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de regroupement entreprises (ZRE), à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

Fait à Pau,
Le 1^{er} mars 2023

Frédéric CABARROU
Directeur départemental -
Pyrénées-Atlantiques